



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E20706

VALABLE JUSQU'AU 27/09/2024

ÉDITÉ LE 06/06/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1986
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 30/03/2000
168 000

Raison sociale : CARBONERO

1192 CHEMIN DU PANSU
38500 LA BUISSE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GRENOBLE 86 B 126

Téléphone : 04 76 55 06 55
Portable :

Fax :

Siret : 334 897 162 00015

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 81 01129

Site Internet : www.carbonero.biz

E-mail : carbonero.iso@carbonero.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 10832870304

Responsabilité légale :

CARBONERO JEAN LOUIS PRÉSIDENT / CARBONERO REMI DIRECTEUR

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 10832870304

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2023

Effectif moyen : 41

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	29/06/2021
4132	Plaques de plâtre (Technicité confirmée) Mention RGE	29/06/2021
6611	Fourniture et pose de plafonds suspendus modulaires (Technicité courante) Mention RGE	29/06/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE GRENOBLE
8, RUE ETIENNE FOREST
B.P. 298
38009 GRENOBLE CEDEX 01

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.